

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

XVIII. — Articles de bureau, enseignement, vulgarisation.

N° 531.284

1. — ARTICLES DE BUREAU ET MATÉRIEL DE L'ENSEIGNEMENT.

Perfectionnements apportés aux porte-plumes à réservoir.

M. CHARLESWORTH LIVSEY résidant en Angleterre.

Demandé le 23 février 1921, à 15^h 48^m, à Paris.

Délivré le 20 octobre 1921. — Publié le 10 janvier 1922.

(Demande de brevet déposée en Angleterre le 24 février 1920. — Déclaration du déposant.)

L'invention a trait aux porte-plumes à réservoir ou stylographes du type dit « de sûreté », c'est-à-dire du genre où le bec, quand on ne s'en sert pas, est contenu ou logé à l'intérieur du corps ou boîtier-réservoir, et reçoit un mouvement de va-et-vient par la rotation d'une tête extérieure, ou pièce analogue et l'entremise d'un manchon ou tube rotatif, à fente hélicoïdale, et dans la fente duquel une goupille ou pièce analogue latérale, attachée à une tige ou barre porte-bec, fait saillie dans un guide ou fente fixe de mise en position.

L'invention a pour objet d'assurer que le bec ne puisse, par suite d'un déplacement accidentel en arrière, laisser pénétrer de l'air et causer un échappement d'encre du réservoir.

L'invention consiste dans l'emploi ou conception d'un manchon ou tube à fente hélicoïdale à pas variable ou différentiel, la fente étant à l'extrémité inférieure d'un pas moindre qu'à la partie médiane.

Bien que non restreinte à cet usage, l'invention s'applique notamment aux porte-plumes dans lesquels « la course » est impartie au bec par moins d'un tour complet de la tête ou organe analogue, étant donné alors qu'en raison du filetage nécessairement grossier du

manchon ou tube à fente, il y a risque que le bec, quand il est en position avancée et soumis à la pression pendant l'usage, subisse un déplacement et rentre dans le réservoir; par contre grâce à la modification du pas de la spirale de la fente ou rainure du manchon, la goupille latérale de la tige ou barre porte-bec ne peut être retirée de la partie à pas réduit que lorsque celui qui se sert du porte-plumes fait tourner la tête.

Si on le désire la partie supérieure du manchon ou tube à fente peut être construite de la même façon que la partie inférieure.

RÉSUMÉ.

Dans un porte-plume à réservoir ou stylographe du type dit « de sécurité », c'est-à-dire du genre dans lequel le bec est lorsque l'on ne s'en sert pas, contenu ou logé à l'intérieur du corps ou boîtier du réservoir, reçoit un mouvement de va-et-vient par le mouvement rotatif d'une tête ou pièce analogue extérieure par l'entremise d'un manchon ou tube rotatif à fente hélicoïdale, dans la fente duquel, une goupille ou pièce analogue latérale attachée à une tige ou barre porte-bec fait saillie dans un guide ou fente, fixe de mise en posi-

Prix du fascicule : 1 franc.

tion; un manchon ou tube dont la fente hélicoïdale est à pas variable ou différentiel, ladite fente étant à son extrémité inférieure (et aussi dans certains cas, à son extrémité supérieure) de pas plus réduit ou moins grossier qu'à sa partie médiane. 5

CHARLESWORTH LIVSEY.

Par procuration :

H. BERTCHER fils.